Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



MAIRIE 33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

ID: 033-213303746-20221213-202281HEURESCOM-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-81

Nombre de conseillers

en exercice : 12 présents : 10 votants : 10

OBJET : HEURES COMPLEMENTAIRES

Date de convocation du Conseil : 13 décembre 2022

Affichée le : 05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le : 13 décembre 2022 le Conseil Municipal de la commune de SAINT AUBIN DE BLAYE dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de Mr Arnaud OVIDE.

Présents : Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.

Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : Mme TYBULE Marie-José, Mme HALLER Sandrine.

M. Le Maire explique que par suite de l'arrêt de maladie de Mme HOSTEIN et de la formation de Mme MEYNARD, ces agents ont dû être remplacées; cela a engendré des heures complémentaires pour :

Mme Margaret GELLE, soit 12h00 heures

Septembre-Octobre : 9,00 h

Novembre: 3,00 h

Après délibération, le conseil Municipal décide à l'unanimité de payer les 12 heures d'heures complémentaires sur le salaire du mois de décembre 2022.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme Le **13 décembre 2022** 

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

Annette BARRERO

la Secrétaire de séance

Le Maire

Arnaud OVIDE